



Réunion du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg

du vendredi 30 avril 2026 à 9 heures

en salle des Conseils du Centre administratif de Strasbourg et en
visioconférence

Convoqué par courrier en date du 24 avril 2026.

Compte-rendu sommaire

Assistaient à la réunion sous la présidence de Mme Catherine TRAUTMANN, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Mmes et MM. les Vice-président·es :

Eric AMIET, Caroline BARRIERE, Rebecca BREITMAN, Béatrice BULOUE, Mathieu CAHN, Abdelaziz CHOUKRI, Chantal CUTAJAR, Catherine GRAEF-ECKERT, Jean-Louis HOERLÉ, Michèle LECKLER, Jean-Baptiste MATHIEU, Thibaud PHILIPPS, Nawel RAFIK-ELMRINI, Pernelle RICHARDOT, Jean-Michel SCHAEFFER, Etienne WESTPHAL.

Mmes et MM. les Conseiller·ères :

Arieh ADIDA, Ysabel ARGENCE, Landdry AUGIER DE LAJALLET, René BANDOL, Jeanne BARSEGHIAN, Julien BORNERT, Antonella CAGNOLATI, Bahar CEVIZ, Danielle DAMBACH, Emmanuelle DE GAIL, Wilfrid DE VREESE, Vincent DEBES, Cécile DELATTRE, Sandra DIETSCH, Elisabeth DREYFUS, Arnaud DURAND, Ferdane EFEER, Murielle FABRE, Hakim FADILI, Antoine FISCHER, Marzieh FLAISCHER, Marie No GANDZION, Christine GUGELMANN, Murat GULDAL, Huguette HECKEL, Julien HELARY, Martin HENRY, Jean Luc HERZOG, Dylan HIRN, Carmen HUGEL, Jean HUMANN, Pierre JAKUBOWICZ, Nathalie JAMPOC BERTRAND, Pascale JURDANT-PFEIFFER, Annie KESSOURI, Julien KLAMECKI, Florian KOBRYN, Eric KRIBS, Thierry KUHN, Etienne LOOS, Alexandre LORENTZ, Sophie MEHMANPAZIR, Paul MEYER, Julie MULOT, Frédérique NEAU, Michaël NGUYEN, Mourad OUALIT, Pierre PERRIN, Patrick PESSAUX, Philippe PFRIMMER, Jean-Paul PRÈVE, Valentin RABOT, Dera RATSIAJETSINIMARO, Yvon RICHARD, Delphine RIDEAU, Dominique RITLENG, Fabienne ROVIGO, Lamjad SAIDANI, Thierry SCHAAL, Vincent SCHALCK, Georges SCHULER, Sylvie SEIGNEUR, Mohamed SIAALITI, Aurélie SITTLER-LEDRIK, Thierry SOTHER, Antoine SPLET, Elodie STEINMANN, Christelle STURTZ FROEHLICHER, Doris Elisabeth TERNOY, Catherine TRAUTMANN, Laurent ULRICH, Robert VANHERZEEKE, Jean-Philippe VETTER, Irène WEISS, Carole WENNER, Gaby WURTZ.

Sont absent·es, excusé·es, ou arrivent en cours de séance :

Mmes et MM. les Vice-président·es :

Vice-président·es	Procuration de vote à :	Points concernés
Michèle KANNENGIESER	Michèle LECKLER	Toute la séance

Mmes et MM. les Conseiller·ères :

Conseiller·ères	Procuration de vote à :	Points concernés
Syamak AGHA BABAEI	Delphine RIDEAU	Toute la séance
Delphine BERNARD	Bahar CEVIZ	Toute la séance
Françoise BEY	Hakim FADILI	Toute la séance
Youness EL HASSNAOUI	Mourad OUALIT	Toute la séance
Céline GEISSMANN	Mathieu CAHN	Toute la séance
Benjamin KUNTZ	Antoine SPLET	Jusqu'au point 12 inclus.
Nicolas MATT	Philippe VETTER	Toute la séance
Halima MENECEUR	Florian KOBRYN	Toute la séance
Hervé MORITZ	Rebecca BREITMAN	Jusqu'au point 5 inclus
Elsa SCHALCK	Irène WEISS	Toute la séance
Yves SUBLON	Catherine GRAEF-ECKERT	Toute la séance
Floriane VARIERAS	Jeanne BARSEGHIAN	Toute la séance
Nadia ZOURGUI	Thierry KUHN	Toute la séance

Quittent la séance

Mmes et MM. les Conseiller·ères :

Prénom - NOM	Procuration de vote à :	Points concernés
Pascale JURDANT-PFEIFFER	Mohamed SIAALITI	A partir du point 5
Jean-Philippe MAURER	Frédérique NEAU	A partir du point 3
Christelle STURTZ FROELICHER	Landdry AUGIER DE LAJALLET	A partir du point 6

Secrétaire de séance : M Robert VANHERZEEKE.

Au vu de l'appel nominal effectué par Robert VANHERZEEKE, le quorum est atteint.

Une motion et deux questions d'actualité ont été ajoutées à l'ordre du jour.

Les points 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ont été examinés et adoptés par les membres du Conseil.
Les points 6 et 9 ont fait l'objet d'un amendement.

La séance a été présidée par Catherine TRAUTMANN.

Suspension de séance : de 9h50 à 10h27.

L'intégralité des délibérations et autres actes adoptés le 30 avril 2026, ainsi que leurs annexes, sont consultables à compter du 05 mai 2026 dans le recueil des délibérations mis à disposition du public au Service des assemblées, bureau 1300 au Centre administratif – 1 parc de l'Etoile à Strasbourg, ainsi que sur le site internet de la collectivité (www.strasbourg.eu).

Service des assemblées

Ressources humaines, finances et affaires générales

1 Indemnités de fonction des membres du Conseil de l'Eurométropole.

*Le Conseil
vu les articles L 5211-12, L 5211-12-1, L. 5215-16,
L. 5215-17, L. 5217-17, R. 5215-2-1 du Code général des collectivités territoriales
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

décide

d'allouer, en appliquant en tant que besoin les dispositions relatives l'écêtement des fonctions électives :

- *à la Présidente, une indemnité mensuelle fixée à 75 % du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique,*
- *aux Vice-président-es disposant d'une délégation une indemnité mensuelle fixée à 67 % du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique,*
- *aux conseiller-ères, une indemnité mensuelle fixée à 28 % du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique,*
- *aux conseiller-ères délégué-es dans des fonctions supplémentaires à celles mentionnées au point 3 une indemnité mensuelle complémentaire fixée à 12,41 % du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique, dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale visée à l'article L. 5211-12 du CGCT*

Le montant des indemnités visées ci-dessus évoluera en fonction de la valeur de l'indice de référence,

approuve

l'imputation des dépenses ci-dessus au budget de l'Eurométropole de Strasbourg.

*Mmes Jeanne BARSEGHIAN, Delphine RIDEAU et Floriane VARIERAS, et
MM. Syamak AGHA BABAEI et Thierry KUHN se sont abstenus sur ce point.*

Adopté. Pour : 97 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 5 voix

2 Indemnités des collaborateurs de groupe.

*Le Conseil
vu le Code général des collectivités territoriales
vu le Code général de la fonction publique
et notamment les articles L.5215-18 et L. 333-12
vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif
aux agent-es contractuel-les de la fonction publique territoriale
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

abroge

les précédentes délibérations du Conseil de l'Eurométropole des 28 août 2020 et 16 décembre 2022 relatives à l'affectation des enveloppes budgétaires aux groupes politiques,

approuve

l'affectation d'une enveloppe financière aux groupes politiques en application des dispositions énoncées ci-dessus, à savoir :

- *un montant forfaitaire de 40 000 € par groupe,*
- *un montant supplémentaire de 1 000 € par membre des groupes,*

approuve

l'actualisation automatique et annuelle de cette enveloppe, à la date du 1^{er} janvier, à hauteur de 1,5 % sans que le montant total de l'enveloppe ne dépasse le plafond réglementaire fixé par l'article L.5215-18 du Code général de la fonction publique.

Mme Halima MENECEUR et MM. Florian KOBRYN et Benjamin KUNTZ se sont abstenus sur ce point.

Adopté. Pour : 99 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 3 voix

3 Fixation des taux de fiscalité directe locale

*Le Conseil
vu les articles 1636 B sexies, 1636 B septies, 1636 B undecies et 1639 A
du Code général des impôts
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

fixe

pour 2026 les taux d'imposition de fiscalité directe locale :

- 4,60 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 4,94 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- 11,25 % pour la taxe d'habitation,
- 26,83 % pour la cotisation foncière des entreprises,

fixe

pour 2026 les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à :

- 11,59 % pour la 1^{ère} zone : collecte des communes de plus de 10 000 habitants : Bischheim, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim, Ostwald, Schiltigheim et Strasbourg,
- 6,13 % pour la 2^{ème} zone : collecte des communes de moins de 10 000 habitants : Blaesheim, Eckbolsheim, Eckwersheim, Entzheim, Eschau, Fegersheim, Geispolsheim, Holtzheim, Lampertheim, Lipsheim, Mittelhausbergen, Mundolsheim, Niederhausbergen, Oberhausbergen, Oberschaeffolsheim, Plobsheim, Reichstett, Souffelweyersheim, Vendenheim, La Wantzenau, Wolfisheim,
- 7,54 % pour la 3^{ème} zone : collecte des communes de Achenheim, Breuschwickersheim, Hangenbieten, Kolbsheim et Osthoffen.

Mmes Jeanne BARSEGHIAN, Delphine RIDEAU, Floriane VARIERAS et Nadia ZOURGUI, et MM. Syamak AGHA BABAEI et Thierry KUHN se sont abstenus sur ce point.

Adopté. Pour : 100 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 6 voix
--

4 Autorisation donnée aux représentant·es de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de diverses entreprises publiques locales (EPL) à se porter candidat·es aux fonctions de Président·e et à percevoir une rémunération.

*Le Conseil
vu les articles L 5211-1, L.2121-21 L.2121-33
du Code Général des Collectivités Territoriales
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

autorise

- *les représentants-es de l'Eurométropole de Strasbourg au sein des entreprises publiques locales désignés-es par délibération du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg à se porter candidat-e, le cas échéant, aux fonctions de Président-e qui pourraient leur être confiées,*
- *les Présidents-es élu-es des entreprises publiques locales à exercer les fonctions de Président-e et à percevoir, le cas échéant, les rémunérations ou « avantages particuliers » afférents à l'exercice de ces fonctions dans la limite de dix-huit mille (18 000) euros net par année civile, soit mille cinq cents (1500) euros net par mois et par entreprise publique locale. Lorsque cette activité n'est pas exercée durant une année complète, la rémunération maximale est réduite au prorata temporis de l'exercice de ces fonctions.*

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : 106 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix
--

Modalités relatives au dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres et de la commission de concession de l'Eurométropole de Strasbourg.

*Le Conseil
vu les articles L.1410-3 et L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales
vu le Code de la Commande Publique
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

approuve

l'organisation de l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres et de la commission de concession visées aux articles L.1410-3 et L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

fixe

les conditions de dépôt des listes pour les deux commissions comme suit :

- *les listes devront en principe comprendre cinq titulaires et cinq suppléants ; elles pourront toutefois comprendre moins de noms qu'il y a de sièges à pourvoir mais devront comprendre autant de candidats titulaires que suppléants,*
- *les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et suppléants,*
- *le dépôt des listes se fera en séance auprès du secrétaire de séance avant de procéder à l'élection,*

autorise

la Présidente, son représentant ou sa représentante, à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

6 Élection des membres de la commission d'appel d'offres et de la commission de concession de l'Eurométropole de Strasbourg.

*Le Conseil
vu les articles L.1410-3, L.1411-5, L.1411-6 L.2121-21, D 1411-3 et D 1411-4
du Code Général des Collectivités Territoriales
vu le Code de la Commande publique
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

élit dans un premier vote

en tant que membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres :

Titulaires :

*Mme Marie-No GANDZION
M. Mourad OUALIT
Mme Fabienne ROVIGO
M. Dylan HIRN
M. Thierry KUHN*

Suppléants :

*Mme Bahar CEVIZ
M. Hakim FADILI
M. Julien KLAMECKI
M. Jean-Paul PREVE
M. Michaël NGUYEN*

après appel de candidatures et élection au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

élit dans un second vote

en tant que membres titulaires et suppléants de la commission de concession :

Titulaires :

*Mme Marie-No GANDZION
M. Mourad OUALIT
Mme Fabienne ROVIGO
M. Dylan HIRN
M. Thierry KUHN*

Suppléants :

*Mme Bahar CEVIZ
M. Hakim FADILI
M. Julien KLAMECKI
M. Jean-Paul PREVE
M. Michaël NGUYEN*

après appel de candidatures et élection au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

confirme

le-la président-e de la CAO de l'Eurométropole de Strasbourg pour représenter cette dernière au sein des commissions d'appel d'offres des groupements de commandes créés antérieurement à la présente délibération,

autorise

la Présidente, son représentant ou sa représentante, à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Le projet de délibération E-226-416 a fait l'objet d'un amendement, afin de voter séparément, d'une part, l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, et d'autre part, l'élection des membres de la commission de concession.

Amendement adopté à l'unanimité
--

Vote de la délibération amendée sur la commission d'appel d'offres :

M. Julien KLAMECKI n'a pas participé au vote.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : 106 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix
--

Vote de la délibération amendée sur la commission de concession de l'Eurométropole de Strasbourg :

M. Julien KLAMECKI n'a pas participé au vote.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : 106 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix
--

7 Désignation des représentant·es de l'Eurométropole de Strasbourg au sein d'entreprises publiques locales de type SPL : réseau des Partenaires.

Le Conseil
vu les articles L.1524-5, L.2121-21 et L.2121-33
du Code Général des Collectivités Territoriales
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré

désigne

pour le représenter au sein des organismes ci-dessous énumérés, les conseiller·ères suivant·es

SPL Compagnie des transports interurbains du Bas-Rhin – CTBR

- M. Pierre PERRIN

SPL Deux rives

A l'assemblée générale :

- Mme Delphine BERNARD

SPL Stationnement sur voirie (SPL Parcus+voirie)

Au conseil d'administration, siège également à l'assemblée générale :

- Mme Caroline BARRIERE

SPL Parking et mobilités (SPL Parcus+mobilités)

Au conseil d'administration :

- M. Arnaud DURAND
- M. Alexandre LORENTZ
- Mme Caroline BARRIERE
- Mme Christelle STURTZ-FROEHLICHER
- M. Jean-Luc HERZOG
- M. Mohamed SIAALITI

A l'assemblée générale :

- M. Alexandre LORENTZ

SPL Strasbourg énergies renouvelables eurométropolitaines (SERE)

Au conseil d'administration :

- Mme Chantal CUTAJAR
- M. Robert VANHERZEEKE
- M. Dominique RITLENG
- M. Thierry SCHAAL
- M. Youness EL HASSNAOUI

A l'assemblée générale :

- M. Thierry SCHAAL

SPL Grand Est Mobilités (ferroviaire)

Au conseil d'administration :

- Mme Catherine GRAEF-ECKERT

SPL Grand Est Infrastructures (ferroviaire)

Au conseil d'administration :

- Mme Catherine GRAEF-ECKERT

SPL Compagnie des transports strasbourgeois (CTS)

Au conseil d'administration :

- M. Pierre PERRIN
- Mme Caroline BARRIERE
- Mme Julie MULOT
- M. Robert VANHERZEEKE
- M. Pierre JAKUBOWICZ
- M. Alexandre LORENTZ
- Mme Michèle LECKLER
- M. Antoine SPLET

A l'assemblée générale :

- M. Pierre PERRIN

Les élu-es proposé-es ne participent ni au débat, ni au vote. Il s'agit de Mmes Caroline BARRIERE, Delphine BERNARD, Chantal CUTAJAR, Catherine GRAEF-ECKERT, Michèle LECKLER,

Julie MULOT et Christelle STURTZ-FROEHLICHER, et MM. Arnaud DURAND, Youness EL HASSNAOUI, Jean Luc HERZOG, Pierre JAKUBOWICZ, Alexandre LORENTZ, Pierre PERRIN, Dominique RITLENG, Thierry SCHAAL, Mohamed SIAALITI, Antoine SPLET et Robert VANHERZEEKE.

MM. Thibaud PHILIPPS et Yves SUBLON n'ont pas participé au vote.

Mme Halima MENECEUR et MM. Florian KOBRYN et Benjamin KUNTZ ont voté Contre.

Adopté. Pour : 83 voix – Contre : 3 voix – Abstention : 0 voix

8 Désignation des représentant·es de l'Eurométropole au sein d'entreprises publiques locales de type SEM: réseau des Partenaires.

*Le Conseil
vu les articles L.1524-5, L.2121-21 et L.2121-33
du Code Général des Collectivités Territoriales
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

désigne

pour le représenter au sein des organismes ci-dessous énumérés, les conseiller·ères suivant·es

SEMOP Strasbourg Centre Énergies

Au conseil d'administration :

- *M. Hakim FADILI*
- *M. Arieih ADIDA*
- *Mme Françoise BEY*
- *M. Antoine FISCHER*

SEM Transfrontalière Calorie Kehl-Strasbourg

Au conseil d'administration :

- *M. Arnaud DURAND*
- *M. Jean-Paul PREVE*
- *Mme Catherine GRAEF-ECKERT*

SEM Locusem

A l'assemblée générale :

- *M. Etienne LOOS*

Au conseil d'administration :

- *M. Etienne LOOS*
- *M. Yves SUBLON*
- *M. Jean-Baptiste MATHIEU*
- *M. Etienne WESTPHAL*
- *M. Paul MEYER*

- Mme Nathalie JAMPOC-BERTRAND
- M. Thierry KUHN

Au comité d'investissement :

- M. Jean-Baptiste MATHIEU

SEM Parcus + Développement

Au conseil d'administration :

- M. Jean-Luc HERZOG
- M. Yvon RICHARD
- Mme Caroline BARRIERE
- M. Youness EL HASSNAOUI
- Mme Pascale JURDANT-PFEIFER

A l'assemblée générale :

- M. Jean-Luc HERZOG

SEM Habitation moderne

Au conseil d'administration :

- M. Dylan HIRN

A l'assemblée générale :

- Mme Sandra DIETSCH

SEM Société d'aménagement et d'équipement du Rhin supérieur (SERS)

A l'assemblée générale :

- M. Pierre JAKUBOWICZ

Au conseil d'administration :

- M. Pierre JAKUBOWICZ
- M. Jean HUMANN

SEM Strasbourg Évènements

A l'assemblée générale :

- M. Pierre JAKUBOWICZ

Au conseil de surveillance :

- M. Pierre JAKUBOWICZ
- Mme Pernelle RICHARDOT
- M. Patrick PESSAUX
- Mme Carmen HUGEL

SEM Société d'aménagement du marché d'intérêt national de Strasbourg SAMINS

Au conseil d'administration :

- Mme Michèle LECKLER

- *Mme Catherine GRAEF-ECKERT*
- *M. Hakim FADILI*
- *M. Robert VANHERZEEKE*
- *Mme Jeanne BARSEGHIAN*

A l'assemblée générale :

- *Mme Michèle LECKLER*

SEM Biogenere

Au conseil d'administration :

- *M. Thierry SCHAAL*
- *M. Youness EL HASSNAOUI*
- *Mme Chantal CUTAJAR*

A l'assemblée générale :

- *M. Thierry SCHAAL*

SEM Pôle funéraire public de Strasbourg

Au conseil d'administration :

- *M. Éric KRIBS*
- *Mme Julie MULOT*
- *Mme Ysabel ARGENCE*
- *M. Laurent ULRICH*
- *M. Lamjad SAIDANI*
- *Mme Annie KESSOURI*
- *Mme Delphine RIDEAU*

Les élu-es proposé-es ne participent ni au débat, ni au vote. Il s'agit de Mmes Ysabel ARGENCE, Caroline BARRIERE, Jeanne BARSEGHIAN, Françoise BEY, Chantal CUTAJAR, Sandra DIETSCH, Céline GEISSMANN, Catherine GRAEF-ECKERT, Carmen HUGEL, Nathalie JAMPOC-BERTRAND, Pascale JURDANT-PFEIFFER, Annie KESSOURI, Michèle LECKLER, Julie MULOT, Pernelle RICHARDOT, Delphine RIDEAU et MM. Adida ARIEH, Mathieu CAHN, Arnaud DURAND, Youness EL HASSNAOUI, Hakim FADILI, Antoine FISCHER, Jean Luc HERZOG, Dylan HIRN, Jean HUMANN, Eric KRIBS, Thierry KUHN, Etienne LOOS, Jean-Baptiste MATHIEU, Paul MEYER, Patrick PESSAUX, Jean-Paul PREVE, Yvon RICHARD, Lamjad SAIDANI, Thierry SCHAAL, Yves SUBLON, Laurent ULRICH, Robert VANHERZEEKE et Etienne WESTPHAL.

Mme Halima MENECEUR et MM. Florian KOBRYN et Benjamin KUNTZ ont voté Contre

Adopté. Pour : 63 voix – Contre : 3 voix – Abstention : 0 voix

9 Désignations de représentant·es de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de divers organismes et entreprises publiques locales (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif - SCIC, filiales de SEM et EPIC).

*Le Conseil
vu les articles L.1524-5, L.2121-21 et L.2121-33
du Code Général des Collectivités Territoriales
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

désigne

pour le représenter au sein des organismes ci-dessous énumérés, les conseiller·ères suivant·es

SCIC Office eurométropolitain de tourisme, des loisirs et des congrès de Strasbourg (OTLC)

Au conseil coopératif :

- Mme Christine GUGELMANN, titulaire
- Mme Michèle LECKLER, titulaire
- Mme Pernelle RICHARDOT, titulaire
- Mme Nawel RAFIK-ELMRINI, titulaire
- Mme Irène WEISS, titulaire

- Mme Marie-No GANDZION, suppléante
- M. Julien KLAMECKI, suppléant
- Mme Ysabel ARGENCE, suppléante
- Mme Emmanuelle DE GAIL, suppléante
- Mme Floriane VARIERAS, suppléante

SCIC Manufacture L.A.B.

- Mme Julie MULOT

SCIC KaléidosCOOP

- Mme Julie MULOT

SCIC Cooproduction

À l'assemblée générale, éligible au conseil d'administration :

- Mme Julie MULOT

SCIC Opencare Lab

- Mme Christelle STURTZ-FROEHLICHER

SCIC Coopalim

À l'assemblée générale, éligible au conseil coopératif :

- Mme Chantal CUTAJAR

SCIC Akene

- Mme Ysabel ARGENCE

SCIC Auto'trement

- M. Eric KRIBS

SCIC Relais 2D

- Mme Julie MULOT

SCIC Industrialisation des recherches sur les procédés et les applications du laser (IREPA LASER)

À l'assemblée générale :

- M. Abdelaziz CHOUKRI

Organisme foncier solidaire d'Alsace (OFSA)

- Titulaire : Mme Caroline BARRIERE
- Suppléant : M. Etienne WESTPHAL

SAS Sunn'Stett

Au comité stratégique

- M. Georges SCHULER titulaire
- Mme Chantal CUTAJAR suppléante

OPHEA

L'effectif du Conseil d'administration est fixé à 24.

Sont désigné-es au conseil d'administration 8 élu-es :

- Mme Chantal CUTAJAR
- M. Jean-Baptiste MATHIEU
- Mme Julie MULOT
- M. Robert VANHERZEEKE
- M. Lamjad SAIDANI
- Mme Elodie STEINMANN
- Mme Nadia ZOURGUI
- M. Jean-Philippe MAURER

5 personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement, de financement de ces politiques ou en matières sociales :

- Mme Virginie JACOB
- Mme Nadia MONKACHI
- M. Alexandre SCHNELL
- M. Luc GILLMANN
- M. Céleste KREYER

2 institutions socio-professionnelles :

- *Action Logement Grand Est*
- *Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin,*

1 représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

- *M. Antoine BREINING*

Le projet de délibération n° E-2026-346 a fait l'objet d'un amendement au dernier point, celui concernant les désignations au sein d'OPHEA, qui consistait à :

- avant la désignation des représentants, il convient de fixer l'effectif du conseil d'administration, qui est proposé à 24 membres,
- la désignation du collège des représentants, ayant la qualité d'élu local du ressort de l'Office territorial, est remplacée par la désignation des institutions socio-professionnelles.

Vote de l'amendement :

Mmes Chantal CUTAJAR, Julie MULOT, Nawel RAFIK-ELMRINI, Elodie STEINMANN, Floriane VARIERAS et Nadia ZOURGUI, et MM Abdelaziz CHOUKRI et Etienne WESTPHAL n'ont pas participé au vote.

Adopté. Pour : 98 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix

Vote de la délibération amendée :

Les élu-es proposé-es ne participent ni au débat, ni au vote. Il s'agit de Mmes Ysabel ARGENCE, Chantal CUTAJAR, Caroline BARRIERE, Emmanuelle DE GAIL, Marie-No GANDZION, Céline GEISSMANN, Catherine GRAEF-ECKERT, Christine GUGELMANN, Michèle LECKLER, Julie MULOT, Nawel RAFIK-ELMRINI, Pernelle RICHARDOT, Elodie STEINMANN, Christelle STURTZ-FROEHLICHER, Floriane VARIERAS, Irène WEISS et Nadia ZOURGUI, et MM. Abdelaziz CHOUKRI, Pierre JAKUBOWICZ, Julien KLAMECKI, Eric KRIBS, Jean-Philippe MAURER, Lamjad SAIDANI, Georges SCHULER, Yves SUBLON, Robert VANHERZEEKE et Etienne WESTPHAL.

Mme Halima MENECEUR et MM. Florian KOBRYN et Benjamin KUNTZ ont voté Contre

Adopté. Pour : 73 voix – Contre : 3 voix – Abstention : 0 voix

10 Désignation des représentant·es de l'Eurométropole au sein de diverses commissions, sociétés et organismes.

*Le Conseil
vu les articles L.1524-5, L.2121-21 et L.2121-33
du Code Général des Collectivités Territoriales
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

désigne

pour le représenter au sein des organismes ci-dessous énumérés, les conseiller·ères suivant-es,

autorise

le représentant titulaire ou suppléant de l'Eurométropole de Strasbourg ainsi désigné, à accepter toutes autres fonctions qui pourraient lui être confiées dans le cadre de la représentation au sein du Groupe Agence France Locale (notamment au sein du Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, Comités spécialisés, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec ses attributions.

Établissement public foncier local d'Alsace

À l'assemblée générale, deux d'entre eux siègent au conseil d'administration :

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| - M. Arnaud DURAND, titulaire | - Mme Caroline BARRIERE, suppléante |
| - M. Paul MEYER, titulaire | - Mme Murielle FABRE, suppléante |
| - M. Jean-Paul PREVE, titulaire | - Mme Fabienne ROVIGO, suppléante |

Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)

25 représentants :

- M. Youness EL HASSNAOUI
- M. Étienne WESTPHAL
- Mme Marzieh FLAISCHER
- M. Éric KRIBS
- M. Paul MEYER
- M. Mourad OUALIT
- Mme Sandra DIETSCH
- Mme Bahar CEVIZ
- M. Thibaud PHILIPPS
- M. Dylan HIRN
- Mme Michèle KANNENGIESER
- Mme Michèle LECKLER
- Mme Huguette HECKEL
- M. Martin HENRY
- M. Pierre PERRIN
- Mme Murielle FABRE

- *M. René BANDOL*
- *M. Dera RATSIAJETSINIMARO*
- *M. Vincent DEBES*
- *Mme Carmen HUGEL*
- *M. Florian KOBRYN*
- *Mme Frédérique NEAU*
- *M. Julien HELARY*
- *M. Thierry KUHN*
- *Mme Delphine RIDEAU*

Agence du climat

À la proportionnelle

- *M. Lamjad SAIDANI*
- *M. Murat GULDAL*
- *Mme Chantal CUTAJAR*
- *Mme Christelle STURTZ-FROEHLICHER*
- *M. Patrick PESSAUX*
- *Mme Pascale JURDANT-PFEIFER*
- *M. Michaël NGUYEN*
- *Mme Jeanne BARSEGHIAN*

Mission locale et relais emploi

- *M. Youness EL HASSNAOUI*

Maison de l'emploi et de la formation de Strasbourg

- *Mme Pernelle RICHARDOT*

Agence régionale du tourisme Grand'Est

À l'assemblée générale, éligible au conseil d'administration :

- *M. Thibaud PHILIPPS*

Groupe des autorités responsables de transport (GART)

- *Mme Catherine TRAUTMANN, titulaire*
- *M. Thierry SOTHER, titulaire*
- *M. Pierre PERRIN, titulaire*

- *Mme Catherine GRAEF-ECKERT, suppléante*
- *M. Pierre JAKUBOWICZ, suppléant*
- *Mme Bahar CEVIZ, suppléante*

Agence France locale

- *Mme Catherine TRAUTMANN, titulaire*
- *Mme Caroline BARRIERE, suppléante*

Hôpitaux universitaires de Strasbourg

Au conseil de surveillance :

- M. Thierry SOTHER, titulaire

Haute École des arts du Rhin (HEAR)

Au conseil d'administration :

- Mme Rebecca BREITMAN
- Mme Carole WENNER
- Mme Doris TERNOY

Université de Strasbourg (UNISTRA)

Au conseil d'administration :

- Mme Catherine TRAUTMANN, titulaire
- Mme Pernelle RICHARDOT, suppléante

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ)

- M. Abdelaziz CHOUKRI

École de management de Strasbourg

Au conseil de l'école :

- Mme Marie-No GANDZION

Sciences Po Strasbourg

Au conseil d'administration :

- M. Abdelaziz CHOUKRI

Telecom physique / pole API

- Mme Doris TERNOY, personnalité extérieure

Commission de suivi de site (CSS) du Port au Pétrole

- Mme Chantal CUTAJAR titulaire
- Mme Bahar CEVIZ suppléante

Commission départementale des risques naturels majeurs

- Mme Michèle KANNENGIESER

Centre européen de prévention du risque d'inondation (CEPRI)

- Mme Michèle KANNENGIESER, Titulaire
- Mme Chantal CUTAJAR, suppléante

Association pour la concertation permanente en matière de prévention des pollutions (AC3P)

- Mme Chantal CUTAJAR titulaire

Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (S3PI - commission préfectorale) Strasbourg-Kehl

10 élus EMS et Ville :

- Mme Chantal CUTAJAR
- Mme Pernelle RICHARDOT
- Mme Béatrice BULOUE
- Mme Catherine GRAEF-ECKERT
- M. Martin HENRY
- Mme Huguette HECKEL
- Mme Ferdane EFEER
- Mme Marzieh FLAISCHER
- Mme Marie-No GANDZION
- M. Hervé MORITZ

AMORCE (association)

- Mme Béatrice BULOUE, titulaire
- Mme Françoise BEY, suppléante

Commission petit et grand cycle de l'eau (anciennement Commission eau et assainissement)

Ville < 10000 habitants : 2

Ville > 10000 habitants : 3

Strasbourg : 5

Syndicat mixte du bassin Bruche Mossig

Au comité syndical :

- Mme Chantal CUTAJAR
- Mme Catherine GRAEF-ECKERT
- Mme Michèle KANNENGIESER
- M. Thierry SCHAAL
- M. Dominique RITLENG
- M. Jean HUMANN
- M. Laurent ULRICH

Syndicat mixte Benfeld-Erstein-Strasbourg (SYNDENAPHE)

- Mme Chantal CUTAJAR, titulaire
- Mme Pernelle RICHARDOT, titulaire
- Mme Michèle LECKLER, titulaire
- Mme Michèle KANNENGIESER, titulaire
- M. Thierry SCHAAL, titulaire
- M. Antoine FISCHER, titulaire

- Mme Bahar CEVIZ, suppléante
- M. Yves SUBLON, suppléant

Syndicat Mixte Ehn Andlau Scheer (SMEAS)

- M. Jean-Michel SCHAEFFER
- Mme Carmen HUGEL
- M. Antoine FISCHER

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement (ENGES)

- M. Abdelaziz CHOUKRI

Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

- Mme Chantal CUTAJAR

Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)

- M. Etienne WESTPHAL

Grand Est solidarité et coopération et développement (GESCOD – IRCOD)

- Mme Julie MULOT, titulaire
- M. Murat GÜLDAL, suppléant

Association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (AMARIS)

- Mme Michèle KANNENGIESER

Charte eurométropolitaine relative à l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile sur le territoire de l'Eurométropole : Commission consultative de suivi et Comité technique opérationnel intercommunal.

- Mme Julie MULOT
- M. Wilfrid DE VREESE

Association pour la protection de la nappe phréatique de la plaine d'Alsace (APRONA)

- Mme Michèle KANNENGIESSER

Aqua publica Europa (APE)

- Mme Antonella CAGNOLATI

Association France digue

- Mme Michèle KANNENGIESER

ATMO Grand'Est

- Mme Chantal CUTAJAR

Comité local de l'air (commission du suivi du plan de protection de l'atmosphère de Strasbourg)

- Mme Christelle STURTZ-FROEHLICHER

Institut des risques majeurs (IRMA)

- Mme Michèle KANNENGIESER, titulaire
- Mme Chantal CUTAJAR, suppléante

Commission de suivi de site (CSS) constitué des installations classées Wagram Terminal, Butagaz et Arlanxeo, sur les communes de la Wantzenau et Reichstett

- M. Georges SCHULER, titulaire
- Mme Michèle KANNENGIESER, suppléante

Commission de suivi de site (CSS) Lingenheld Environnement - Oberschaeffolsheim

- M. Jean-Paul PREVE, titulaire
- M. Dominique RITLENG, suppléant

Commission locale de l'eau, du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin III (Sage INR)

- Mme Michèle KANNENGIESER

Commission locale de l'eau, du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du secteur de l'III nappe Rhin (Sage INR)

- Mme Michèle KANNENGIESER

Agence de l'Eau Rhin Meuse (AERM)

C'est l'Association des Maires de France qui est en charge de proposer les élu·es ayant vocation à siéger au Comité de bassin (art. D213-19-1 du Code de l'environnement), un arrêté préfectoral venant entériner les nouveaux représentants

Commission patrimoine de l'Eurométropole

- M. Mathieu CAHN
- Mme Caroline BARRIERE
- Mme Ferdane EFEER
- Mme Bahar CEVIZ
- M. Youness EL HASSNAOUI
- Mme Béatrice BULOUE
- M. Dylan HIRN
- M. Yves SUBLON
- Mme Danièle DAMBACH
- Mme Floriane VARIERAS

Fonds de solidarité logement (FSL)

- M. Etienne WESTPHAL, titulaire
- M. Dylan HIRN, suppléant

Alsace destination tourisme

- Mme Marie-No GANDZION

Syndicat intercommunal de l'Opéra du Rhin

- M. Eric KRIBS, titulaire
- Mme Murielle FABRE, suppléante

Orchestre Philharmonique de Strasbourg

- Mme Béatrice BULOUE, titulaire
- M. Eric KRIBS, suppléant

Association départementale d'information sur le logement (ADIL)

- M. Eric KRIBS

Comité national d'action sociale (CNAS)

- M. Dylan HIRN

SCOTERS

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Mme Chantal CUTAJAR, titulaire | - M. Julien KLAMECKI, suppléant |
| - M. Arieh ADIDA, titulaire | - Mme Fabienne ROVIGO, suppléante |
| - Mme Pernelle RICHARDOT, titulaire | - Mme Huguette HECKEL, suppléante |
| - M. Paul MEYER, titulaire | - Mme Caroline BARRIERE, suppléante |
| - M. Thibaud PHILIPPS, titulaire | - Mme Marie-No GANDZION, suppléante |
| - M. Jean-Paul PREVE, titulaire | - Mme Bahar CEVIZ, suppléante |
| - M. Alexandre LORENTZ, titulaire | - M. Lamjad SAIDANI, suppléant |
| - Mme Carmen HUGEL, titulaire | - Mme Doris TERNOY, suppléante |
| - M. Laurent ULRICH, titulaire | - Mme Annie KESSOURI, suppléante |
| - M. Jean HUMANN, titulaire | - M. Murat GÜLDAL, suppléant |
| - M. Jean-Baptiste MATHIEU, titulaire | - Mme Murielle FABRE, suppléante |
| - M. Etienne WESTPHAL, titulaire | - M. Thierry SCHAAL, suppléant |
| - Mme Floriane VARIERAS, titulaire | - M. Michaël NGUYEN, suppléant |
| - M. Robert VANHERZEEKE, titulaire | - M. Etienne LOOS, suppléant |
| - M. Pierre JAKUBOWICZ, titulaire | - Mme Sandra DIETSCH, suppléante |

GECT Eurodistrict

- Mme Catherine TRAUTMANN, en tant que Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, et en tant que Maire de la ville de Strasbourg,
- M. Youness EL HASSNAOUI,
- M. Pierre JAKUBOWICZ,
- M. Hervé MORITZ,
- M. Jean-Baptiste MATHIEU,
- Mme Céline GEISSMANN,
- Mme Michèle LECKLER,
- Mme Doris TERNOY,
- Mme Catherine GRAEF-ECKERT,

- M. Antoine FISCHER,
- Mme Elsa SCHALCK,
- Mme Jeanne BARSEGHIAN

Mme Elsa SCHALCK n'a pas participé au vote.

Mme Halima MENECEUR et MM. Florian KOBRYN et Benjamin KUNTZ ont voté Contre.

Adopté. Pour : 103 voix – Contre : 3 voix – Abstention : 1 voix
--

11 Désignation des représentant·es de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de divers établissements scolaires.

*Le Conseil
vu les articles L 2121-21, L 2121-33 et L 5211-1
du Code Général des Collectivités Territoriales
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré*

désigne

les représentants suivants au sein des établissements ci-dessous :

Établissements scolaires - Collèges Strasbourgeois

Collège Erasme

- | | |
|--------------------------------|------------------------------|
| - Mme Françoise BEY, titulaire | - M. Hakim FADILI, suppléant |
|--------------------------------|------------------------------|

Collège de L'Esplanade

- | | |
|------------------------------|-------------------------------------|
| - M. Hervé MORITZ, titulaire | - Mme Marie-No GANDZION, suppléante |
|------------------------------|-------------------------------------|

Collège Foch

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| - M. Etienne LOOS, titulaire | - M. Eric KRIBS, suppléant |
|------------------------------|----------------------------|

Collège Caroline Aigle

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| - M. Eric KRIBS, titulaire | - M. ArieH ADIDA, suppléant |
|----------------------------|-----------------------------|

Collège François Truffaut

- | | |
|--------------------------------|------------------------------|
| - Mme Françoise BEY, titulaire | - M. Hakim FADILI, suppléant |
|--------------------------------|------------------------------|

Collège Hans Arp

- | | |
|------------------------------|--|
| - M. Mourad OUALI, titulaire | - M. Landdry AUGIER DE LAJALLET, suppléant |
|------------------------------|--|

Collège Jacques Twinger

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| - Mme Françoise BEY, titulaire | - M. Paul MEYER, suppléant |
|--------------------------------|----------------------------|

Collège Jean Monnet

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| - Mme Delphine BERNARD, titulaire | - Mme Julie MULOT, suppléant |
|-----------------------------------|------------------------------|

Collège Lezay-Marnesia

- M. Jean-Baptiste MATHIEU, titulaire
- Mme Christelle STURTZ-FROEHLICHER, suppléante

Collège Louis Pasteur

- M. Abdelaziz CHOUKRI, titulaire
- Mme Delphine BERNARD, suppléante

Collège Louise Weiss

- Mme Julie MULOT, titulaire
- Mme Delphine BERNARD, suppléante

Collège Jules Hoffmann

- M. Pierre JAKUBOWICZ, titulaire
- Mme Marzieh FLAISCHER, suppléante

Collège Solignac

- Mme Pernelle RICHARDOT, titulaire
- M. Youness EL HASSNAOUI, suppléant

Collège Sophie Germain

- M. Hakim FADILI, titulaire
- Mme Françoise BEY, suppléante

Collège du Stockfeld

- Mme Pernelle RICHARDOT, titulaire
- Mme Sandra DIETSCH, suppléante

Collège Vauban

- Mme Céline GEISSMANN, titulaire
- Mme Caroline BARRIERE, suppléante

Collège Kleber

- M. Abdelaziz CHOUKRI, titulaire
- M. Etienne LOOS, suppléant

Établissements scolaires - Collèges hors de Strasbourg

ACHENHEIM

Collège Paul Wernert

- M. Valentin RABOT, titulaire
- M. Jean-Paul PREVE suppléant

BISCHHEIM

Collège Lamartine

- Mme Ferdane EFEER, titulaire
- Mme Christine GUGELMANN, suppléante

Collège Alice Daul

- Mme Gaby WURTZ, titulaire
- Mme Christine GUGELMANN, suppléante

ECKBOLSHEIM

Collège Katia et Maurice Krafft

- M. Dominique RITLENG, titulaire
- M. Eric AMIET suppléant

ESCHAU

Collège Sébastien Brant

- Mme Michèle LECKLER, titulaire
- Mme Elisabeth DREYFUS, suppléante

GEISPOLSHEIM

Collège Jean De La Fontaine

- Mme Carmen HUGEL, titulaire
- M. Antoine FISCHER, suppléant

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Collège Nelson Mandela

- Mme Huguette HECKEL, titulaire
- Mme Lamjad SAÏDANI, suppléant

Collège du Parc

- M. Lamjad SAÏDANI, titulaire
- Mme Elisabeth DREYFUS, suppléante

LINGOLSHEIM

Collège Galilée

- Mme Elodie STEINMANN, titulaire
- M. Julien KLAMECKI, suppléant

Collège Maxime Alexandre

- M. Julien KLAMECKI, titulaire
- Mme Fabienne ROVIGO, suppléante

MUNDOLSHEIM

Collège Paul-Émile Victor

- M. Alexandre LORENTZ, titulaire
- Mme Marie-No GRANDZION, suppléante

OSTWALD

Collège Martin Schongauer

- M. Dylan HIRN, titulaire
- Mme Emmanuelle DE GAIL, suppléante

SCHILTIGHEIM

Collège Leclerc

- M. Antoine SPLET, titulaire
- M. Dera RATSIJETSINIMARO, suppléant

Collège Rouget de Lisle

- M. Julien HELARY, titulaire
- M. Martin HENRY suppléant

SOUFFELWEYERSHEIM

Collège Les Sept Arpens

- M. Pierre PERRIN, titulaire
- M. Georges SCHULER, suppléant

VENDENHEIM

Collège La Pierre Polie

- Mme Marie-No GANDZION, titulaire
- Mme Murielle FABRE, suppléante

LA WANTZENAU

Collège André Malraux

- Mme Michèle KANNENGIESER, titulaire
- M. Georges SCHULER, suppléant

Établissements scolaires - Lycées et CFA Strasbourgeois
--

Lycée International des Pontonniers

- Mme Marzieh FLAISCHER, titulaire
- Mme Chantal CUTAJAR, suppléante

Lycée Fustel De Coulanges

- M. Arieah ADIDA, titulaire
- M. Mourad OUALIT, suppléant

Lycée Jean Geiler De Kaysersberg

- M. Hervé MORITZ, titulaire
- Mme Marie-No GANDZION, suppléante

CFA Jean Geiler De Kaysersberg

- Mme Marie-No GANDZION, titulaire
- M. Hervé MORITZ, suppléant

Lycée Jean Monnet

- Mme Delphine BERNARD, titulaire
- Mme Julie MULOT, suppléante

Lycée Jean Rostand

- Mme Rebecca BREITMAN, titulaire
- M. Hervé MORITZ, suppléant

Lycée Louis Couffignal

- M. Jean-Baptiste MATHIEU, titulaire
- Mme Aurélie SITTLER-LEDRIK, suppléante

Lycée Louis Pasteur

- Mme Bahar CEVIZ, titulaire
- M. Abdelaziz CHOUKRI, suppléant

Lycée Marcel Rudloff

- Mme Marzieh FLAISCHER, titulaire
- M. Hakim FADILI, suppléant

Lycée Marie Curie

- M. Hervé MORITZ, titulaire
- M. Abdelaziz CHOUKRI, suppléant

Lycée Oberlin

- M. Hervé MORITZ, titulaire
- Mme Rebecca BREITMAN, suppléante

CFA Oberlin

- M. Hervé MORITZ, titulaire
- Mme Sandra DIETSCH, suppléante

Lycée Kleber

- Mme Marzieh FLAISCHER, titulaire
- M. Etienne LOOS, suppléant

Lycée René Cassin

- M. Eric KRIBS, titulaire
- Mme Céline GEISSMANN, suppléante

Établissements scolaires - Internat
--

École Régionale Du 1^{er} Degré– E.P.L.E

- Mme Bahar CEVIZ, titulaire
- Mme Pernelle RICHARDOT, suppléante

Établissements scolaires - Lycées hors de Strasbourg

BISCHHEIM

Lycée Marc Bloch

- M. René BANDOL, titulaire
- Mme Ferdane EFEER, suppléante

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Lycée hôtelier Alexandre Dumas

- M. Yvon RICHARD, titulaire
- Mme Sylvie SEIGNEUR, suppléante

Lycée Gutenberg

- Mme Sylvie SEIGNEUR, titulaire
- Mme Elisabeth DREYFUS, suppléante

Lycée Le Corbusier

- M. Lamjad SAÏDANI, titulaire
- Mme Huguette HECKEL, suppléante

Lycée Erea Henri Ebel

- Mme Huguette HECKEL, titulaire
- Mme Sylvie SEIGNEUR, suppléante

SCHILTIGHEIM

Lycée Émile Mathis

- Michaël NGUYEN, titulaire
- M. Dera RATSIAJETSINIMARO, suppléant

Lycée Aristide Briand

- Mme Sophie MEHMANPAZIR titulaire
- M Martin HENRY, suppléant

Mme Halima MENECEUR et MM. Florian KOBRYN et Benjamin KUNTZ ont voté Contre

Adopté. Pour : 99 voix – Contre : 3. voix – Abstention : 0 voix
--

Motion

12 Motion présentée par M. Florian KOBRYN - Pour la préservation du 1er mai.

Le 1^{er} mai représente la **Journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs et des travailleuses**. C'est un jour de mémoire en hommage à toutes celles et ceux qui se sont engagé·es pour permettre des conquêtes sociales et syndicales. C'est un jour de revendications, qui voit des milliers de personnes dans nos rues à Strasbourg. Enfin, c'est un jour de repos et de répit pour les salarié·es qui bénéficient alors du seul jour férié chômé de l'année.

Le 17 avril dernier, le Premier Ministre M. Lecornu a exprimé sa volonté de s'attaquer à ce conqui social en déposant prochainement un projet de loi visant à permettre le travail des salarié·es des boulangeries et fleuristes artisanaux à partir du 1^{er} mai 2027. Dans l'attente de l'examen du projet de loi, le Premier Ministre annonce que, pour 2026, des *“instructions à l'ensemble des services de l'Etat”* seront données afin que *“les artisans de ces deux secteurs ne souffrent d'aucune conséquence d'une ouverture le 1^{er} mai 2026 dans les règles fixées par la future loi”*.

L'objectif de M. Lecornu est donc clair : au mépris de la loi actuelle, les boulangers et fleuristes artisanaux qui feront travailler leurs employé·es le 1^{er} mai 2026 ne seront pas sanctionnés. En clair, l'inspection du travail, qui est indépendante, pourra contrôler ces employeurs mais les amendes n'auront pas à être réglées.

Pourtant, l'ouverture de ces commerces est déjà autorisée tant que les salarié·es ne travaillent pas. C'est donc une **attaque contre les salarié·es**, un **permis de frauder** et de piétiner la loi que M. Lecornu vient d'annoncer. Le Gouvernement **contourne le Parlement et les organisations syndicales** pour s'attaquer à un droit social majeur.

Ces annonces constituent une **brèche contre les droits des salarié·es** et engendre déjà une **rupture d'égalité entre les professions** qui fragilisera, à terme, l'ensemble des salarié·es.

Les élu·es alsacien·nes sont engagé·es de longue date dans la préservation des deux jours fériés attachés au droit local. Cet engagement n'est pas à géométrie variable.

L'Eurométropole soutient l'économie de proximité et l'artisanat. De nombreuses actions sont mises en œuvre avec la Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre de Commerce et d'industrie Alsace Eurométropole : salon “Créer sa boîte en Alsace”, Fête de l'artisanat, salon “Résonances”, etc. Elle déploie un dispositif d'aide à l'investissement pour le commerce, la restauration et l'artisanat de proximité. Ce sont ces actions concrètes qui permettent un soutien à l'économie de proximité.

Dans une démarche d'apaisement, de rassemblement et de cohérence, le Conseil de l'Eurométropole :

- réaffirme son attachement aux jours fériés existants, qu'il s'agisse des jours fériés attachés au droit local ou le jour férié et chômé de la journée internationale des travailleurs et des travailleuses ;
- s'engage à poursuivre son soutien volontariste à l'économie de proximité non délocalisable ;
- demande au Gouvernement de renoncer à tout projet de loi s'attaquant au caractère chômé du 1er mai et de faire appliquer pleinement la loi actuelle pour le 1^{er} mai 2026.

M. Georges SCHULER a voté Contre.

Mmes Delphine BERNARD, Rebecca BREITMAN, Antonella CAGNOLATI, Bahar CEVIZ, Chantal CUTAJAR, Sandra DIETSCH, Marzieh FLAISCHER, Pascale JURDANT-PFEIFFER, Frédérique NEAU, Elsa SCHALCK, Aurélie SITTler-LEDRICh, Catherine TRAUMANN, Irène WEISS, et MM. Julien BORNERT, Abdelaziz CHOUKRI, Youness EL HASSNAOUI, Pierre JAKUBOWICZ, Eric KRIBS, Etienne LOOS, Nicolas MATT, Jean-Philippe MAURER, Mourad OUALIT, Patrick PESSAUX, Vincent SCHALCK, Mohamed SIAALITI, Jean-Philippe VETTER se sont abstenues

Mmes Béatrice BULOu, Emmanuelle DE GAIL, Cécile DELATTRE, Elisabeth DREYFUS, Murielle FABRE, Marie-No GANDZION, Catherine GRAEF-ECKERT, Christine GUGELMANN, Huguette HECKEL, Carmel HUGEL, Michèle KANNENGIESER, Annie KESSOURI, Michèle LECKLER, Fabienne ROVIGO, Sylvie SEIGNEUR, Elodie STEINMANN, Doris TERNOY et Gaby WURTZ, et MM. Eric AMIET, René BANDOL, Wilfrid DE VREESE, Vincent DEBES, Ferdane EFEER, Hakim FADILI, Antoine FISCHER, Murat GÜLDAL, Martin HENRY, Jean Luc HERZOG, Dylan HIRN, Jean-Louis HOERLE, Jean HUMANN, Julien KLAMECKI, Alexandre LORENTZ, Pierre PERRIN, Thibaud PHILIPPS, Jean-Paul PREVE, Valentin RABOT, Dera RATSIAJETSINIMARO, Yvon RICHARD, Dominique RITLENG, Lamjad SAIDANI, Jean-Michel SCHAEFFER, Thierry SCHAAAL, Yves SUBLON et Laurent ULRICH n'ont pas participé au vote

Adopté. Pour : 34 voix – Contre : 1 voix – Abstention : 26 voix
--

Questions d'actualité

13 Question d'actualité présentée par M. Benjamin KUNTZ - Désinscriptions d'étudiants étrangers liées aux frais différenciés.

Le Conseil prend acte de la tenue du débat.

Question d'actualité présentée par le groupe "Pour une métropole en commun" :
14 "Quelle intervention de l'Eurométropole pour une maîtrise publique de la friche de l'Espérance/Heineken ?"

Le Conseil prend acte de la tenue du débat.

La séance est levée à 12h39.



Catherine TRAUTMANN